

**Rapport de la Commission n° 32 chargée d'examiner du préavis N° 2019/11
« Demande d'un crédit d'investissement de CHF 544'000.- pour l'acquisition d'un outil
de gestion des séances de Municipalité et des séances du Conseil communal »**

La séance s'est tenue à l'Hôtel de Ville, mardi 14 mai 2019, de 16h02 à 16h52.

Les notes de séance ont été prises par Mme E. Cirillo, qui est remerciée pour leur qualité.

Participants

Rapporteur	M. Jacques-Etienne Rastorfer, Socialiste
Membres	M. Pedro Martin, Socialiste (remplaçant Mme Thanh-My Tran-Nhu)
	Mme Caroline Alvarez, Socialiste
	M. Yvan Salzmann, Socialiste
	M. Stéphane Wyssa, Libéral-radical
	M. Nicolas Tripet, Libéral-radical
	M. Vincent Rossi, Les Verts
	Mme Sara Soto, Les Verts
	M. Jean-Marie Fürbringer, Le Centre
	Mme Marlène Voutat, Ensemble à gauche
	M. Georges-André Clerc, Libéral-conservateur
	Mme Anita Messere, UDC (remplaçant M. Fabrice Moscheni)
Représentants de l'administration	M. Grégoire Junod, syndic
	M. Simon Affolter, secrétaire municipal
	M. Georges Renaudet, chef du SOI
	Mme Céline Elsig, responsable du bureau du SMUN
	M. Frédéric Tétaz, secrétaire du Conseil communal (jusqu'à 16h30)
Notes de séance	Mme Elena Cirillo, secrétaire

Dans le cadre de la discussion sur le fond du préavis, il ressort que l'avis général des membres est positif sur la volonté de mettre en place un nouvel outil de gestion des séances pour la Municipalité et le Conseil communal.

Plusieurs points ont suscité des questions ou des remarques, notamment les points suivants :

- la sécurité de l'outil qui sera assurée par une authentification forte ;
- l'utilisation de l'outil sur différents supports (ordinateur, tablette et téléphone) ;
- l'ergonomie du programme afin qu'il soit accessible à l'ensemble des utilisateurs, quel que soit leur niveau en informatique ;
- la nécessité de revoir les processus de l'administration pour l'élaboration de l'outil ;

- la prise en compte des besoins des présidents de groupe du Conseil communal, afin de faciliter également leur travail, suggérée par un membre, qui sera l'objet d'un vœu en fin de rapport ;
- l'accompagnement au changement et la création de groupes de suivi afin de prendre en compte les besoins des utilisateurs ;
- les gains et les incidences sur l'organisation du travail au sein de l'administration ;
- la nécessité de faire le lien entre l'outil et le projet de gouvernance documentaire qui est actuellement en cours ;
- la reprise des affaires du Conseil communal de Goéland dans l'outil ainsi que l'interfaçage de l'outil avec Goéland pour les affaires autres que celles du Conseil communal ;
- des informations sur l'appel d'offre et les critères d'attribution, ainsi que la garantie que le contrat règle les questions de transmission du code source au SOI en cas de défaillance de la société retenue.

De plus, il est précisé par deux ancien-ne-s président-e-s que le bureau du Conseil communal avait été, il y a quelques années, voir l'outil que la société retenue a réalisé pour le Grand Conseil valaisan. Le bureau avait été convaincu par l'outil.

Après avoir entendu les réponses des membres de l'administration aux questions posées, les membres de la commission ont **adopté, à 11 voix pour et une abstention**, le vœu suivant :
« *La Commission forme le vœu que le chef de projet organise une séance de travail avec les présidents de groupe (ou leur suppléant) afin de déterminer les fonctionnalités à inclure dans l'outil pour aider à la gestion des groupes politiques et que les conclusions de ce groupe de travail soient intégrées, dans la mesure du possible, à l'outil* ».

Conclusions :

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Le rapporteur :



Lausanne, le 25 mai 2019

Jacques-Etienne Rastorfer